



**PARTENARIAT
DE RECHERCHE**
Séparation parentale,
recomposition familiale

COLLECTION

—
**QUE
SAVONS-
NOUS?**

Que savons-nous au sujet de la situation économique post-rupture des couples mariés et en union libre?

Marie Mélanie Fontaine, Ph. D., ESG UQAM



UNIVERSITÉ
LAVAL

A close-up photograph of a woman and two children smiling. The woman is on the right, showing her teeth. The children are in the center and left, looking towards the camera. They are all wearing a white and red striped shirt.

Introduction

À la suite de la première «Loi sur le divorce» adoptée en 1968 assouplissant les règles du divorce, le nombre de divorces au Canada n'a cessé de croître. Ce bouleversement démographique accompagné du recul du nombre de mariages et de la progression des unions libres, ont contribué à changer le visage des familles canadiennes. Même si elles sont à présent plus fréquentes, les ruptures conjugales demeurent un évènement marquant dans la vie de toute personne y faisant face, bien que les membres impliqués ne soient pas affectés de la même façon. En effet, les hommes voient, à court terme, leur bien-être subjectif se détériorer d'une façon plus marquée que les femmes, alors que les femmes connaissent une baisse plus importante de leur niveau de vie suite à la séparation (Leopold, 2018). Les recherches montrent également que l'effet de la rupture est hétérogène selon le type d'union. En effet, les conséquences économiques de la rupture sont plus importantes pour les femmes divorcées que pour les femmes séparées (Le Bourdais et al., 2016). Quoi qu'il en soit, la baisse du niveau de vie des femmes à la suite d'une rupture conjugale peut avoir des répercussions sur le bien-être des enfants impliqués. Balla et al. (2017)¹ ont rapporté qu'au Canada, selon des données publiées en 2015, au moment de la séparation, 58 % des mères obtiennent la garde exclusive ou principale (l'autre parent a également des droits) de leurs enfants contre 15 % des pères. Au Québec, ces chiffres sont similaires, notons toutefois que la garde exclusive à la mère est moins élevée au Québec (6 % contre 14 %)². Cette transition contribue à accroître le risque

pour les familles monoparentales de se retrouver dans une situation de pauvreté. À ce sujet, la pauvreté (après impôt et transferts) chez les enfants n'a pas évolué de la même manière au cours des dernières années selon la structure familiale dans laquelle ils vivent. Ainsi, le taux de pauvreté des enfants issus de familles intactes est demeuré stable depuis les années 80, soit autour de 10 %. Pour les enfants de mères monoparentales, ce taux était plutôt de 50 % dans les années 80 et demeure à 45 % pour les années 2010 à 2015. La pauvreté touche plutôt 20 à 22 % des enfants de père monoparentaux (Burton et al., 2017). Les enfants provenant de familles monoparentales sont donc plus à risque que ceux provenant de familles intactes de connaître la pauvreté et cela, particulièrement s'il s'agit de familles dirigées par une mère. Or, les enfants défavorisés sont plus susceptibles d'avoir des problèmes d'apprentissage, affectif ou de comportement, et continueront de voir des obstacles se dresser devant eux à mesure qu'ils grandissent (Cherlin et al., 1998; Morrison et Coiro, 1999; Strohschein, 2005; Chiappori et Weiss, 2007).

Ce texte s'intéresse aux transitions conjugales et aux conséquences économiques qui y sont généralement associées. À travers l'analyse des trajectoires de revenus des femmes et des hommes avec ou sans enfant, l'auteure dresse le portrait économique des familles à la suite d'une séparation et d'un divorce. Dans un premier temps, l'auteur présente l'état des connaissances sur le sujet. Dans un second temps, elle présente les résultats principaux de sa thèse doctorale³.

¹ Balla et al. (2017) ont utilisé les données provenant de la base de données *Westlaw* qui traite de la parentalité, de la garde ou de la tutelle des enfants publiées en 2015 et recense les décisions judiciaires canadiennes en matière de droit de la famille. L'échantillon national est composé de n = 1 205 et québécois n = 873 observations.

² Desrosiers et al. (2018) ont estimé à partir des données de l'ELDEQ (1998-2015) qu'au Québec, 52,9 % des jeunes nés en 1997-98 vivent avec leur mère après la séparation, et seulement 7 % ne voient jamais leur père, ce qui concorde avec les données obtenues par Balla et al. (2017).

³ Fontaine, Marie Mélanie (2020). «Trois essais empiriques sur le bien-être économique et le travail des femmes au Canada» Thèse. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Doctorat en économique.

Revue de littérature

Depuis les travaux de Becker et al. (1977) portant sur l'analyse théorique de la dissolution du mariage, les études empiriques portant sur l'analyse des répercussions rencontrées par les ex-conjoints à la suite de ruptures conjugales ont émergé et ont révélé que ces transitions peuvent affecter de nombreuses sphères de la vie des familles. Ces études abordent autant les conséquences économiques, généralement la baisse du niveau de vie qui en découle (Tamborini et al., 2012; Tach et Eads, 2015; Le Bourdais et al., 2016) et l'effet négatif sur les rentes à la retraite (LaRochelle-Côté et al., 2012), que les conséquences non économiques comme la baisse du bien-être général (Amato et Keith, 1991), les effets sur la santé (Amato, 2000; Williams et Umberson, 2004), ou encore les répercussions négatives sur les compétences cognitives et non cognitives des enfants (Cherlin et al., 1998; Morrison et Coiro, 1999; Strohschein, 2005; Chiappori et Weiss, 2007). Davantage que la séparation ou le divorce, ce sont surtout les conditions post-rupture telles que le conflit parental qui peut être dévastateur pour les enfants. Plusieurs études ont montré que les enfants dont les parents sont séparés ont des résultats scolaires plus faibles (Ham, 2004), sont moins diplômés (Zeratsion, et al., 2015) et par conséquent occupent moins souvent des postes à responsabilité et ont des revenus moins élevés (Gruber, 2004) que les enfants issus de familles intactes. Bien que les effets négatifs des divorces soient largement corroborés dans la littérature, les travaux réalisés ne permettent pas d'établir de lien causal entre la fin de l'union conjugale et ces éléments; ils permettent toutefois de constater une association significative entre ces deux événements : la rupture et la baisse de revenus.

Impact post-rupture sur la situation économique des femmes et hommes

Le revenu ajusté est un indicateur pertinent pour mesurer la perte ou le gain de bien-être économique des ménages. Celui-ci permet de prendre en compte la composition de la famille ainsi que les économies d'échelle dans la consommation.

Mesurer la perte ou le gain de bien-être économique des ménages à partir du revenu ajusté

Pour dresser le portrait économique d'une famille, il ne suffit pas d'additionner les revenus de tous les membres qui la composent. Il faut calculer le revenu ménager ajusté pour la taille de la famille. Ceci permet la comparaison du revenu de différentes tailles de ménage. Afin de maintenir une cohérence internationale, la méthode d'ajustement qui consiste à diviser le revenu familial par la racine carrée de la taille de la famille est largement utilisée pour tenir compte des économies d'échelles réalisées par les personnes vivant dans un même ménage.

À ce chapitre, les femmes sont nettement désavantagées par rapport aux hommes. Les études à ce sujet rapportent que les femmes subissent des pertes de revenu importantes, variant entre 27 et 40 % de leur revenu familial ajusté l'année suivant la séparation (Galarneau et Sturrock, 1997; Galarneau, 1998; Finnie, 1993; Gadalla, 2009; Tach et Eads, 2015). Au Canada, Le Bourdais et al. (2016)⁴ ont estimé que les pertes de revenu subies par les femmes au Québec et dans le reste du Canada représentent environ 9 000 \$ l'année de la séparation pour celles qui ont connu un divorce ou une séparation en 1993-94, alors que ces pertes sont plus importantes (environ 12 000 \$) pour celles ayant divorcé ou s'étant séparées en 2003-04. Les auteurs mettent l'accent sur le fait que la différence entre les deux types d'union est moins marquée dans la province du Québec qu'ailleurs au Canada. En revanche, les conséquences sur le revenu familial ajusté des hommes sont moins importantes, les études faisant état de pertes de 6 % et moins (Jarvis et Jenkins, 1999; Gadalla, 2009), alors que d'autres concluent même à une amélioration de leur situation économique (Finnie, 1993; Galarneau et Sturrock, 1997; Galarneau, 1998). Les raisons de ces effets différenciés selon le genre s'expliquent par le fait que les femmes contribuent généralement moins au revenu familial durant les années de mariage et/ou de vie commune. Ceci est encore plus marqué lors de la naissance des enfants, où elles se tournent davantage vers les activités non rémunérées reliées aux responsabilités familiales et domestiques, réduisent significativement leur investissement en capital humain et diminuant, par conséquent, leur revenu personnel (Connolly et al., 2018; Connolly et al., 2020; Kleven et al., 2019). Les hommes mariés quant à eux, ont un salaire plus élevé en moyenne (Korenman et Neumark, 1991; Knowles, 2013).

⁴ Le Bourdais et al. (2016) ont exploité les données de la Banque de données administrative longitudinale (DAL) de Statistique Canada, couvrant la période de 1982 à 2011. La variable dépendante utilisée est le revenu familial ajusté après impôt.



Impact économique post-rupture selon le statut matrimonial

Les recherches ont également montré que les conséquences économiques à la suite d'une rupture varient selon le type d'union. Il est à noter que les couples vivant en union libre ont des caractéristiques différentes de ceux étant mariés. En effet, les couples qui vivent en union libre sont moins enclins à partager leurs revenus, ce qui confère aux femmes moins de dépendance financière vis-à-vis de leur conjoint (Hamplova et Le Bourdais, 2009). La division du travail est également plus égalitaire parmi les couples en union libre que les couples mariés (Davis et al., 2007). Ceci suggère que les conséquences économiques subies par les femmes mariées devraient être plus importantes que celles subies par les femmes en union libre. Quelques études ont examiné séparément les effets de la séparation et du divorce portant sur des données américaines (Avellar et Smock, 2005; Tach et Eads, 2015), européennes (de Regt et al., 2013) et canadiennes (Le Bourdais et al., 2016). Ces études arrivent à des conclusions similaires, à savoir que les conséquences économiques rencontrées par les femmes en union libre à la suite de la séparation sont moindres que celles rencontrées par les femmes mariées. Les pertes économiques, mesurées en termes de diminution du revenu familial ajusté, sont comprises entre 18 et 33 % pour les femmes qui se sont séparées et varient entre 33 et 58 % pour les femmes divorcées. Ces différences peuvent être attribuables à des différences socioéconomiques entre les deux groupes, notamment, le fait que les femmes divorcées sont généralement plus âgées, ont plus d'enfants et contribuaient moins au revenu familial.

Évolution des revenus des femmes et des hommes relativement à la rupture conjugale

Afin d'estimer les pertes de revenus essuyées par les ex-partenaires à la suite d'une rupture, nous exploitons des données longitudinales provenant de Statistique Canada, soit l'Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA). Cette enquête a l'avantage de contenir de riches informations individuelles, notamment l'historique des relations conjugales des répondants, et d'être couplée à des fichiers fiscaux de revenus. Il est ainsi possible de tracer les trajectoires des revenus de long terme des individus en remontant jusqu'en 1982. Dans le cadre de cette recherche, nous nous intéressons spécifiquement à la première séparation ou au premier divorce du répondant. Nous ne considérons pas les autres divorces ou séparations, issus des remariages ou nouvelles unions, puisque ceux-ci sont plus susceptibles d'avoir des caractéristiques différentes des premiers (Aughinbaugh, 2010). Nous présentons les résultats relatifs au revenu familial ajusté avant impôt.

Pour des fins de comparaison, nous construisons un groupe contre-factuel composé de personnes continuellement mariées ou en union libre auquel nous avons attribué des dates fictives de divorce ou de séparation en utilisant une méthode d'appariement des coefficients de propension (*propensity score matching*) basée sur la méthode du plus proche voisin. Cette méthode consiste à appairer les individus qui sont continuellement mariés aux individus divorcés ayant des caractéristiques observables similaires telles que le niveau d'éducation, le statut parental, la province de résidence ainsi que la cohorte de naissance. La même méthode a été appliquée aux individus vivant en union libre. Une fois les paires formées, nous avons attribué l'âge de la première séparation ou du divorce du groupe traitement aux individus toujours mariés ou en union de fait, et nous avons ensuite déduit l'année fictive de ces événements. Nous serons ainsi en mesure de comparer les revenus des individus séparés ou divorcés à ceux étant continuellement en couple sur une fenêtre allant de 3 ans avant la rupture à 10 ans après. Le point de référence est le revenu gagné un an avant la rupture, donc les résultats sont à interpréter relativement à ce point.

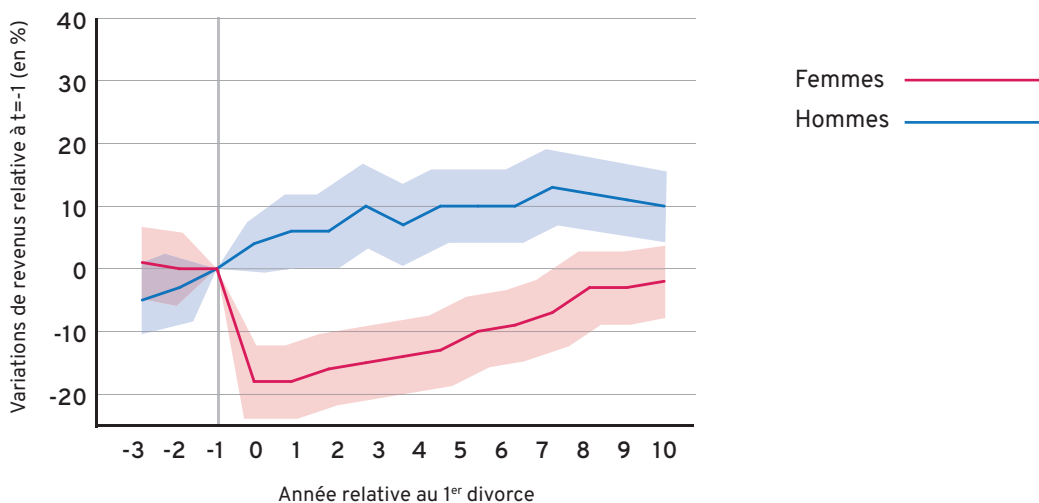
L'échantillon final comprend respectivement 1342 et 923 femmes et hommes mariés qui ont divorcé la première fois entre 1982 et 2016 ainsi que 608 et 593 femmes et hommes en étaient en union libre et qui se sont séparés la première fois au cours de la même période. Le groupe contre-factuel composé d'individus continuellement mariés compte 5284 et 5028 femmes et hommes et celui composé d'individus continuellement en union libre compte 1157 et 1098 femmes et hommes.

Les résultats montrent que les revenus diminuent d'environ 19 % pour les femmes divorcées et 11 % pour les femmes séparées lors de la séparation (voir graphique ci-dessous). En revanche, nous trouvons que la rupture n'affecte pas négativement les revenus familiaux des hommes, voire que ceux-ci augmentent l'année de la rupture : une augmentation de l'ordre de 7 % pour les hommes divorcés et de 2 % pour les hommes séparés. À long terme, soit 10 ans après la première séparation, les femmes divorcées peinent à retrouver leur niveau de revenu pré-divorce, alors que les hommes ont des revenus supérieurs de près de 10 %. Notons que la situation des femmes séparées est plus favorable puisqu'elles retrouvent leur niveau de revenu pré-séparation plus rapidement, soit après trois ans. Il y a donc une diminution importante du niveau de vie qui n'est pas comblée par les ajustements financiers tels que les transferts privés et gouvernementaux⁵.

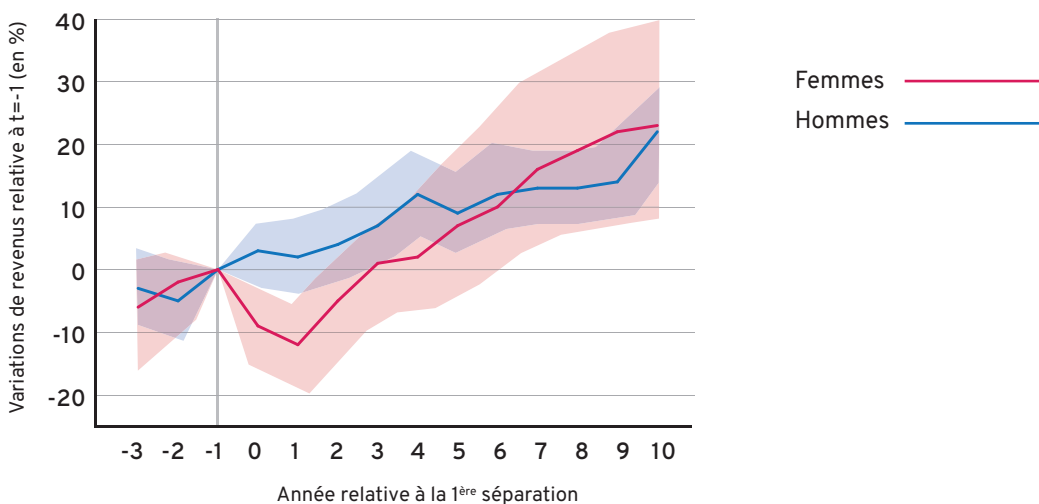


⁵ Notons que les pensions alimentaires pour enfants étant défiscalisées depuis 1997, celles-ci ne sont plus comptabilisées dans les revenus fiscaux des personnes qui la reçoivent ni déduites des revenus des personnes qui la versent.

REVENU FAMILIAL, FEMMES ET HOMMES DIVORCÉS



REVENU FAMILIAL, FEMMES ET HOMMES SÉPARÉS



Source : calculs de l'auteure à partir des données de l'ELIA (2012; 2014; 2016) et des fichiers T1 (1982-2015).

Note : les valeurs présentées sur l'axe des Y correspondent aux changements en pourcentage basés sur les coefficients estimés et transformés en pourcentage. Les résultats sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada. Les zones ombragées représentent les intervalles de confiance à 90 %.

Conclusion

Les femmes voient leur situation économique se détériorer après un divorce et ceci perdure à long terme, leur revenu familial diminue d'environ 20 % l'année suivant la dissolution de l'union. Même si ces pertes se résorbent graduellement au cours du temps, 10 ans après le premier divorce, elles ne retrouvent pas le niveau de vie qu'elles avaient avant. La situation économique des hommes à la suite d'un divorce est bien meilleure, leur revenu familial, une fois ajusté pour les besoins de la famille, augmente sensiblement, et 10 ans après, celui-ci est supérieur de 10 % à son niveau pré-divorce.

La situation des femmes séparées est plus favorable comparativement à celle des femmes divorcées, puisque les pertes de revenus familiaux sont presque deux fois moins élevées. Elles retrouvent également plus rapidement le niveau de vie qu'elles avaient avant la séparation, soit après trois ans et rattrapent même la situation économique des hommes séparés après sept ans. Cette différence entre le type d'union est surtout attribuable à la composition des individus dans chacun des groupes. En effet, les femmes qui choisissent l'union libre sont plus jeunes, plus éduquées et ont des revenus plus élevés que celles qui choisissent de se marier. Par conséquent, les répercussions post-rupture sont moins préjudiciables pour elles puisqu'elles sont moins dépendantes de leur conjoint et contribuent relativement plus au revenu familial. En moyenne, il y a également moins d'enfants engagés dans les séparations que dans les divorces, ce qui permet aux femmes de plus facilement ajuster leur offre de travail afin de compenser la perte du revenu du conjoint. Ces résultats corroborent ceux de l'étude menée par Le Bourdais et al. (2016), où les

auteurs trouvent que même après avoir contrôlé pour la participation au travail et le nombre d'enfants, les femmes divorcées connaissent une baisse de revenus plus importante que les femmes séparées. Cependant, l'écart entre les deux groupes s'est rétréci au fil des ans. Notons également que les pensions alimentaires pour enfants n'étant plus comptabilisées dans le revenu familial imposable, il est donc probable que les coefficients estimés soient des bornes inférieures dans le cas des hommes et supérieures dans le cas des femmes, si le montant de ces transactions représente une part non négligeable du revenu total. L'absence de ces transferts dans le calcul du revenu peut également justifier les différences observées entre les femmes divorcées et séparées. Les femmes divorcées, ayant plus d'enfants et étant moins indépendantes économiquement, sont plus susceptibles d'en être bénéficiaires que les femmes séparées.

Autre fait distinct observé entre les hommes et les femmes : les femmes sont moins susceptibles que les hommes de se remarier ou de former une nouvelle union, elles ont donc moins de chances qu'eux de parvenir à rééquilibrer leur niveau de vie dans les années subséquentes à la rupture. À ce sujet, nous trouvons que celles qui ne se remarient pas subissent des répercussions négatives qui persistent dans les 10 ans après le divorce, contrairement à celles se remariant qui retrouvent le même niveau de vie pré-divorce. C'est aussi le cas pour les femmes séparées qui se sont remises en couple, la différence entre les deux groupes n'étant toutefois pas statistiquement significative. Les hommes quant à eux voient leur situation s'améliorer davantage lorsqu'ils se remettent en couple ou se remarient.

Pour en lire davantage sur le sujet

Fontaine, Marie Mélanie (2020). «Trois essais empiriques sur le bien-être économique et le travail des femmes au Canada» Thèse. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Doctorat en économique.

Références

- Aughinbaugh, A. (2010). The Effects of Remarriage on Women's Labor Supply. *Journal of Population Economics*, 23(4), 1151-1176.
- Avellar, S., & Smock, P. J. (2005). The Economic Consequences of the Dissolution of Cohabiting Unions. *Journal of Marriage and Family*, 67(2), 315-327.
- Balla, N., Birnbaum, R., Poitras, K., Saini, M., Cyr, F. & LeClair, S. (2017). Shared Parenting in Canada: Increasing Use but Continued Controversy. *Family Court Review*, 55(4), 513-530.
- Becker, G. S., Landes, E. M., & Michael, R. T. (1977). An Economic Analysis of Marital Instability. *Journal of Political Economy*, 85(6), 1141-1187.
- Burton, P., & Phipps, S. (2017). Economic Well-Being of Canadian Children. *Canadian Public Policy*, 43(4), 299-330.
- Cherlin, A. J., Chase-Lansdale, P. L., & McRae, C. (1998). Effects of Parental Divorce on Mental Health Throughout the Life Course. *American Sociological Review*, 63(2), 239-249.
- Chiappori, P. A., & Weiss, Y. (2007). Divorce, Remarriage, and Child Support. *Journal of Labor Economics*, 25(1), 37-74.
- Connolly, M., Haeck, C., & Fontaine, M. M. (2018). État des lieux sur les écarts de revenus entre les parents et les femmes et hommes sans enfant au Québec et dans le reste du Canada. Rapport de projet 2018RP-07. CIRANO. Récupéré sur <https://www.cirano.qc.ca/files/publications/2018RP-07.pdf>.
- Connolly, M., Haeck, C., & Fontaine, M. M. (2020). [Les politiques familiales du Québec évaluées à partir des trajectoires de revenus d'emploi des parents et des personnes sans enfant](https://www.cirano.qc.ca/files/publications/2020RP-05.pdf). Rapport de projet 2020RP-05. CIRANO. Récupéré sur <https://www.cirano.qc.ca/files/publications/2020RP-05.pdf>.
- Davis, S. N., Greenstein, T. N., & Gerteisen Marks, J. P. (2007). Effects of Union Type on Division of Household Labor: Do Cohabiting Men Really Perform More Housework? *Journal of Family Issues*, 28(9), 1246-1272.
- de Regt, S., Mortelmans, D., & Marynissen, T. (2013). Financial Consequences of Relationship Dissolution: A Longitudinal Comparison of Formerly Married and Unmarried Cohabiting Men and Women. *Sociology*, 47(1), 90-108.
- Desrosiers, H., & Tétreault, K. (2018). Les trajectoires familiales diversifiées des jeunes nés au Québec à la fin des années 1990. *Portraits et trajectoires*, n° 23, septembre 2018, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 1-20. Récupéré sur <https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/portrait-201809.pdf>
- Finnie, R. (1993). Women, Men, and the Economic Consequences of Divorce: Evidence from Canadian Longitudinal Data. *Canadian Review of Sociology / Revue canadienne de sociologie*, 30(2), 205-241.
- Gadalla, T. M. (2009). Impact of Marital dissolution on Men's and Women's Incomes: A Longitudinal Study. *Journal of Divorce & Remarriage*, 50, 55-65.
- Galarneau, D. (1998). Revenu après séparation : conjoints sans enfants. L'emploi et le revenu en perspective. Catalogue de Statistique Canada. Produit no 75-001-XPF.
- Galarneau, D., & Sturrock, J. (1997). Revenu familial après séparation. L'emploi et le revenu en perspective. Catalogue no 75-001-XPE, 9(2). Récupéré sur <https://www150.statcan.gc.ca/nl/fr/pub/75-001-x/1997002/3073-fra.pdf?st=VRVQ55bg>.
- Hamplova, D., & Le Bourdais, C. (2009). One Pot or Two Pot Strategies? Income Pooling in Married and Unmarried Households in Comparative Perspective. *Journal of Comparative Family Studies*, 40(3), 355-385.
- Jarvis, S., & Jenkins, S. P. (1999). Marital Splits and Income Changes: Evidence from the British Household Panel Survey. *Population Studies*, 53(2), 237-254.
- Juby, H., Le Bourdais, C., & Marciel Gratton, N. (2005). Sharing Roles, Sharing Custody? Couples' characteristics and Children's Living Arrangements at Separation. *Journal of Marriage and Family*, 67, 157-172.
- Kleven, H., Landais, L., & Søgaaard, J. E. (2019). Children and Gender Inequality: Evidence from Denmark. *American Economic Journal: Applied Economics*, 11(4), 181-209.
- Knowles, J. A. (2013). Why are Married Men Working So Much? An Aggregate Analysis of Intra-Household Bargaining and Labour Supply. *The Review of Economic Studies*, 80(3), 1055-1085.
- Korenman, S., & Neumark, D. (1991). Does Marriage Really Make Men More Productive? *Journal of Human Resources*, 26(2), 282-307.
- LaRochelle-Côté, S., Myles, J. & Picot, G. (2012). Income Replacement Rates among Canadian Seniors: The Effect of Widowhood and Divorce. *Canadian Public Policy*, 38(4), 471-495.
- Le Bourdais, C., Jeon, S.-H., Clark, S., & Lapierre-Adamcyk, É. (2016). Impact of Conjugal Separation on Women's Income in Canada: Does the Type of Union Matter? *Demographic Research*, 35, 1489-1522.
- Leopold, T. (2018). Gender Differences in the Consequences of Divorce: A Study of Multiple Outcomes. *Demography*, 55(3), 769-797.
- Morrison, D. R., & Coiro, M. J. (1999). Parental Conflict and Marital Disruption: Do Children Benefit When High-Conflict Marriages Are Dissolved? *Journal of Marriage and Family*, 61(3), 626-637.
- Strohschein, L. (2005). Parental Divorce and Child Mental Health Trajectories. *Journal of Marriage and Family*, 67(5), 1286-1300.
- Tach, L. M., & Eads, A. (2015). Trends in the Economic Consequences of Marital and Cohabitation Dissolution in the United States. *Demography*, 52(2), 401-432.
- Tamborini, C., Iams, H. M., & Reznik, G. L. (2012). Women's Earnings Before and After Marital Dissolution: Evidence from Longitudinal Earnings Records Matched to Survey Data. *Journal of Family and Economic Issues*, 33(1), 69-82.
- Williams, K., & Umberson, D. (2004). Marital Status, Marital Transitions, and Health: A Gendered Life Course Perspective. *Journal of Health and Social Behavior*, 45(1), 81-98.
- Zeratsion, H., Bjertness, C. B., Bjertness, E., Dalsklev, M., Haavet, O. R., Halvorsen, J. A., Lien, L. Claussen, B. (2015). The Influence of Parental Divorce on Educational Ambitions of 18/19 Year-Old Adolescents from Oslo, Norway. *Journal of Child and Family Studies*, 24(10), 2865-2873.

Pour citer ce document

Fontaine, M. M. (2020) Que savons-nous au sujet de la situation économique post-rupture des couples mariés et en union libre? Collection *Que savons-nous?* (14), Québec, Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale.

Les textes de la collection *Que savons-nous?* sont publiés sous la direction de Caroline Robitaille et Marie-Christine Saint-Jacques.

Pour en savoir plus

Le Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale, c'est plus d'une trentaine de chercheurs et de partenaires issus des milieux universitaires, communautaires, publics et étatiques, tous préoccupés par la réalité des familles séparées et recomposées.

www.arucfamille.ulaval.ca



Le Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale est financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Canada